



Syndicat CGT Nemours CH Sud 77
06.70.52.49.95
cgt.nem@ch-sud77.fr



Collectif Patients UTD
collectifpatientsutdnemours77@gmail.com



Union Locale CGT de Nemours
07.88.25.97.01
ulcgt.nemours@orange.fr

COMMUNIQUE DU SYNDICAT CGT ET DU COLLECTIF PATIENTS UTD EN REPONSE AUX COMMUNIQUEES DU 18, 19 ET 20 MAI 2026 DE LA DIRECTION CH SUD 77 SUR LA REALITE DU DEMANTELLEMENT DE L'UNITE DE TRAITEMENT DOULEUR

Le syndicat CGT site de Nemours du CH Sud 77 et le Collectif des Patients UDT (Unité Traitement de la Douleur) apportent aux agents hospitaliers, aux patients, aux habitants de Nemours, aux Tutelles et aux élus locaux et départementaux, un éclaircissement sur les communiqués de la Direction du CH Sud 77 du 18, 19 et 20 mai 2026 concernant l'Unité du Traitement de la Douleur (UTD) site de Nemours du CH Sud 77.

Le directeur du CH Sud 77, porte la confusion volontairement, entre la situation personnelle du Professeur de l'UTD (dont le départ à la retraite est son choix individuel et privé) et **le projet d'établissement de la direction de transformer les lits spécialisés d'UTD (5j/sem en HDS = Hospitalisation De Semaine du lundi au vendredi) en simple lits de médecine de soins généraux (7j/7j en HC : Hospitalisation Complète) pour permettre une plus grande rentabilité du capacitaire des lits**. Cela est traduit en terme technique si cher au directeur : « utilisation pertinente et l'efficente des capacités hospitalières ».

Ce choix se fait au détriment de la santé des patients UTD pouvant les mettre en danger par la rupture thérapeutique de la prise en charge globale de leur douleur et de leur maladie rare par une équipe formée et spécialisée !

Sans aucune considération pour l'excellence de la prise en charge actuelle, la direction du CH Sud 77 a affirmé le 18/05/26 en réunion de négociation du préavis de grève pour le 21/05/26 que :

- **10% des patients UTD ayant des maladies rares ne seront plus pris en charge** par l'UTD CH Sud 77 mais par un des 29 autres CCMR (Centre Compétence Maladies Rares) auxquels le CH Sud 77 les orientera. Ces centres sont déjà saturés. Cette décision sous-entend que **le CH Sud 77 ne sera plus le CCMR Nord Est Ile de France et qu'il n'y aura pas un autre centre pour le remplacer !**
- **90% des autres patients UTD ayant des douleurs chroniques et complexes seraient condamnés à une errance de soins dans différents services de soins généraux des sites de Fontainebleau et Montereau du CH Sud 77. Cette prise en charge en fonction de leurs symptômes** (dont l'origine peut être de plusieurs pathologies différentes) sera effectuée auprès de personnel médical et paramédical non formés à ce jour qui devront prescrire et administrer des protocoles très spécifiques nécessitant une importante surveillance hospitalière (protocole de Biothérapie pour les maladies auto-immunes, protocole de Cutenza pour les maladies neuropathiques, protocole de Kétamine pour les douleurs chroniques, protocole de Aredia pour les maladies de l'ostéoporose, éducation à l'Électrostimulation pour les douleurs rebelles...).

Le Directeur du CH Sud 77 rassure sur la complémentarité en HC (7j/7j) de l'activité de l'UTD (protocoles de 5 jours du lundi au vendredi) et de l'activité de médecine. Comment les occupations de lits en HDS programmées 3 à 5 mois à l'avance pourront-elles être assurées si ce service y accueille, le week-end, dans ces mêmes lits des patients hospitalisés en urgence en soins généraux ? Que va-t-il se passer pour eux ? Vont-ils être « expédiés » chez eux ? Et si en 24h/48h, leur état général n'est pas stabilisé, seront-ils transférés dans d'autres services déjà saturés ? Ou sera-t-il finalement décidé d'annuler l'hospitalisation des patients d'UTD qui attendent depuis des mois ?

De plus, comment la direction peut-elle affirmer le maintien de l'activité de l'UTD en HDJ sur le site de Nemours **sans le recrutement de médecins spécialisés et formés pour assurer les consultations UTD (en 2025 : 808 consultations UTD)** et la prescription médicale des protocoles ainsi que leur administration nécessitant la présence permanente de ces médecins (en 2025 : 1339 séjours en HDJ). Le « passage » de médecins des autres sites sur le site de Nemours ou le transfert des patients UTD dans leurs services à Fontainebleau ou Montereau avec du personnel non formé à ce jour ne permettra pas d'assurer la « *sécurisation des consultations, des actes externes et de l'hospitalisation* » comme l'affirme le Directeur. De même, il sera **impossible de résorber toute l'activité de l'UTD (HDS et HDJ) auprès des 90% des patients de l'UTD. En 2025, ce sont 2540 dossiers qui ont été traités.**

Dans tous les cas, il est impératif de recruter des médecins spécialisés qui auront une activité consacrée entièrement à l'UTD pour envisager sérieusement la continuité de cette activité.

A CE JOUR, LES PATIENTS UTD SORTANT DE LEUR HOSPITALISATION EN AVRIL ET MAI 2026 N'ONT PAS DE NOUVELLES HOSPITALISATIONS PROGRAMMEES DANS 4 OU 6 MOIS COMME LE NECESSTE LEUR PROTOCOLE THERAPEUTIQUE...

C'EST CA LA REALITE DES PATIENTS UTD : LA LISTE DES PATIENTS SANS NOUVELLE PROGRAMMATION D'HOSPITALISATION ET RDV S'ACCROIT DE JOUR EN JOUR !!!

Par conséquent, face à l'affirmation "théorique" de Monsieur FRALSIN du maintien de l'activité l'UTD, voire de son renforcement sur les deux autres sites, la réalité des faits précise de cette nouvelle organisation équivaut au démantèlement de l'UTD pour devenir un service de soins généraux qui « prétendrait » prendre en charge la douleur...

Dans ce projet du CH Sud, il y a une volonté délibérée de masquer la réalité dramatique pour les patients UTD sur la rupture de la prendre charge des douleurs et maladies rares qui devront errer de service en service et d'établissement en établissement pour chercher désespérément une prise en charge sérieuse.

Pour plus de précisions, nous confirmons que **cette fermeture des lits de l'UTD site de Nemours n'est que la finalisation du démantèlement méthodique et planifié depuis une dizaine d'années de l'UTD** qui s'appelait à l'époque « Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur » (CETD) pour les maladies rares neuromusculaires et qui comptait une dizaine de médecins spécialisés avec une équipe multidisciplinaire formée et de haute compétence : 1 algologue et immunologue, 1 neurologue, 2 rhumatologues, 2 anesthésistes - algologues, 1 médecin manuelle - posturologue, 2 psychiatres, 1 chirurgien bucco-dentaire des douleurs oro-faciales, 1 Médecin et 1 infirmière en neurophysiologie, 1 gériatrie, 2 kinésithérapeutes, 1 sophrologue, 1 psychologue, 1 assistante sociale. Quasiment tous sont partis à la retraite sans jamais avoir été remplacés par la direction du CH Sud. Actuellement, il n'y a plus d'un seul médecin avec 2 attachés...

A l'époque, ce service UTD comptait également le double de lits et places :

- HDS : il y avait 24 lits en 24 chambres individuelles (actuellement 10 lits en 4 chambres doubles portant contre-indiqués pour certaines maladies rares et 1 seule chambre individuelle).
- HDJ : il y avait 10 places en 10 chambres individuelles (actuellement ces 10 places sont quasiment toutes en chambre double car 4 pièces sont consacrées à un autre service : l'HAD : Hospitalisation à domicile)

L'arrêt de l'activité de l'UTD est-elle un choix arbitraire du directeur du CH SUD 77 ? As-t-il des ordres des tutelles ? Ce choix doit être assumé et présenté clairement aux syndicats, aux agents hospitaliers, aux patients et à la population de Nemours et ses environs !

Suite à l'adoption à l'Assemblée Nationale le 19 mai 2026 des 36 milliards d'augmentation pour le budget de l'armée, nous sommes d'autant plus déterminés à lutter dans l'unité pour que l'argent soit affecté au droit fondamental d'être soigné quel que soit la maladie, rare ou pas :

**MAINTIEN DE L'INTEGRALITE DE L'UTD SITE DE NEMOURS DU CH SUD 77
(Unité Traitement de la Douleur) :
Recrutement médical et paramédical pour une équipe multidisciplinaire spécialisée et formée
avec 10 lits de HDS + 10 lits HDJ + 2 lits de Neurophysiologie**